

On pense communément que la vie est précieuse et que nul n'a le droit d'ôter la vie impunément.

ici nous sommes dans un contexte de rendre justice

-comment être sûr de la culpabilité d'un condamné ?

-la condamnation doit-elle être à la mesure du crime ?

-Un système de lois dissuasif pourrait-il éviter la peine de mort ?

pour répondre à la question de la peine de mort on ne peut raisonnablement pas répondre par un oui ou un non

Dans mon développement je vais tenter de proposer des solutions à la question de la peine de mort.

À l'instar de nombreux auteurs du passé ou contemporains, il est nécessaire de réfléchir à un système

judiciaire humaniste sans jamais basculer dans une indulgence exagérée

ni dans son opposé, une sévérité extrême.

La justice doit prendre son temps et donner des réponses au cas par cas.

Ainsi tout au long nous allons nous focaliser sur la phrase : que ce que j'écris ici puisse être un jour

utile à d'autres, que cela arrête le juge prêt à juger, que cela sauve des malheureux, innocents ou coupables,

de l'agonie à laquelle je suis condamné.

Avant toute chose parlons de cette phrase. Il y a dans cette phrase innocent ou coupable qui sont mis au même niveau par l'utilisation de « ou ». Comment pouvons-nous la comprendre.

Au fil de ce développement nous pourrions voir que les innocents et les coupables sont mis au même niveau à cause de la peine de mort. Comment ? Tout simplement : lorsque qu'un criminel est exécuté les proches de celui-ci sont atteints par son décès. Certes il a commis des crimes mais la question qui sera posée est : qui a le droit de décider de la vie d'un être humain car lorsque le criminel est exécuté ne faisons pas la même chose que lui : ôter des vies humaines.

Tout d'abord nous allons essayé de voir pourquoi il faut être favorable a la peine de mort et en quoi est elle un élément a plaider ?

Dans certain cas malheureux, crimes des plus abominable seul la peine de mort semble être le châiments a la mesure du crime et peut être pas même suffisant.

Voila un exemple qui montre que la peine ne sera jamais un châiment pour une telle espèce :

Barbosa né en 1930, en Colombie. Il est dit qu'il a violé et tué plus de 150 jeunes filles en Colombie et en Équateur entre 1974 et 1986. après s'être échapper il a fait 71 autres victimes en Équateur. Quand il a été repris, il a indiqué aux autorités les endroits où se trouvaient les corps des victimes qui n'avaient pas encore été retrouvés et qu'il avait tous démembrés à coup de machette.

Personnellement je pense pas que quiconque pourrait donner une chance a cette espèce.

Je le précise clairement je ne reconnaît point cette chose comme étant humaines.

Prenons l'exemple des meurtriers d'enfants, pouvons nous les voir tel des être humain, ont ils des aspect humain si ce n'est l'aspect physique.

Ou encore les personnes vivant par la torture d'autrui. En effet et peut être sommes nous pas a la mesure d'être juge juré et bourreau a la fois.... Mais lorsque nous voyons de telles abomination, il n y a pas de réel solutions, un choix difficile a faire pour le bien de personnes sans défense se trouvant risqué de perdre leurs vie. .

Un autre exemple qui pourrait mettre en lumière la réalité du danger présent chez certaines espèce :

L'Allemand Joachim Kroll, né en 1933, arrêté en 1976, pour l'enlèvement d'une fillette de 4 ans.

Les policiers ont trouvé le corps découpé de l'enfant. Des morceaux se trouvaient dans le frigo, une main cuisait dans une casserole et les intestins étaient coincés dans le vide-ordure.

Kroll a admis avoir tué la fillette et a fourni tous les détails concernant 14 autres meurtres s'échelonnant de février 1955 au 3 juillet 1976. Treize des victimes étaient des femmes. Elles ont été violées, puis étranglées, poignardées ou noyées. Des tranches de chair ont été découpées des fesses et des cuisses de certaines d'entre elles.

Personnellement et pas seulement moi : en quoi cette élément subi t'il une punition sachant qu'il mourut seulement d'une crise cardiaques.

En d'autres termes la peine de mort n'est pas une punition ou un châtement. Elle n'est qu'un arrêt a certaines personnes non métrisable.

Chikatilo,

Ce père de deux enfants a été le meurtrier d'au moins 52 femmes et enfants entre 1978 et 1990. Il torturait et assassinait ses victimes avant de les mutiler et d'en consommer la chair, en particulier les seins et les organes sexuels.

Il a tué 21 garçons de 8 à 16 ans, 14 fillettes du même groupe d'âge et 17 femmes.

Comment parler en voyant de telle acte se produire a d'autre être humain. Nous ne pouvons pas dire que nous sommes a l'abri, mais il est claire que la peine de mort ne pourrait qu'être appliquer sur se diable.

Nous pouvons également prendre le cas des personnes <<acro>> au crime, et il en existe malheureusement. Au risque de récidive nous sommes une fois de plus contraint a prendre des décision qui peut être sont valide ou invalide. Mais comme toujours l'avis et l'opinion public ne sera jamais le même. La divergence c'est la vie. Mais dans de tel circonstance nous ne cherchons pas une solution approuvé par la majorité mais plutôt un " stop " aux actes de certaines chose ou être ou animal. Les exemple cité ci dessus démontre cette état non humain. Il faut également prendre en exemple que ces être sont humain par leurs apparence et seulement par leurs apparence. Mais la question que nous devons nous poser est : sont il humain, animal, fou ou d'une autre

espèce. Se ne sont pas les membres qui définissent l'espèce mais le comportement la capacité a réfléchir ect...

ont pourrait tous simplement se basé sur la loi du talion : qui est clair. Une personnes qui comais un mal ne peut être puni que par se mal. Même si nous ne sommes pas dieu ou maître du monde il nous reste notre faculté qui nous permet de comprendre que cette peine n'est pas un châtiment. Ou peut être ? D'après la religion.

Pourquoi en quoi et comment ? Tous simplement les individus non croyant diront que après la mort il n y a plus de vie de sensation de souffrance. Et d'autre diront que la mort mène ou bien vers la paix ou bien vers l'enfer. Se sont les deux avis les plus répandu.

De plus une famille ayant subie une tragédie comme la perte d'un enfant est déjà très difficile quand il s'agit de circonstance normal.

Maintenant essayons d'imaginer une famille ayant perdu leur enfant, l'enfant tué par un criminelle et ce n'est pas tout disons que l'enfant eut était découper un morceau. Et il faut voir les chose tel quelle.

N'importe quelle personnes a qui nous posons la question la seul réponse sur laquelle tout le monde sera d'accord quelques soit la nationalité la religion, le sexe la réponse sera que un telle crime doit être puni et qu'une vengeance doit être accomplie. Et la raison elle est très simple : c'est pour que la famille de cette enfant puissent faire sont deuil.

Donc après ça nous pouvons dire que la peine de mort n'est pas applicable a certaines personnes.

Disons simplement que c'est faux.

Chikatilo, né en Ukraine en 1936, a fait des études de langues, de littérature et de génie mécanique avant de devenir instituteur.

Ce père de deux enfants a été le meurtrier d'au moins 52 femmes et enfants entre 1978 et 1990. Il torturait et assassinait ses victimes avant de les mutiler et d'en consommer la chair, en particulier les seins et les organes sexuels.

Il a tué 21 garçons de 8 à 16 ans, 14 fillettes du même groupe d'âge et 17 femmes.

En quoi la peine de mort n'est pas applicable envers chikatilo. CA ne pourrait qu'être le minimum. Et je dit bien applicable pour ne pas dire solution car je tient a dire que ce n'est pas une solutions mais un moyen d'arrêter de stopper.

L'idée que l'ont pourrait retenir est que quelqu'un inhumain ne peut être puni que par quelques chose d'inhumaine.

Voila la preuve que se n'est pas le genre qui détermine l'espèce : Yang a admis avoir tué 65 personnes, en avoir violé 23 et sérieusement blessé cinq autres. En février 2004, il a été déclaré coupable de 67 meurtres et de 23 viols et condamné à mort. Il a été exécuté deux semaines plus tard. L'homme n'a jamais exprimé de regrets.

« Quand je tuais des gens, a-t-il déclaré, j'avais du désir. Ça m'inspirait à en tuer plus. Je m'en fous s'ils ont le droit de vivre ou pas. Ce n'est pas de mes affaires. Je n'ai aucun désir de faire partie de la société. La société ne m'intéresse pas. »

Combien de personnes qui était contre la peine de mort son devenu en faveur de la peine de mort. Car la vie humaines est plus que cher dans le sens ou nous devons éliminer toutes chose voulant ôter la vie humaines par n'importe quelle moyen possible.

Comme le dit le proverbe : on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs.

Enfin nous allons finir sur la théorie de l'exemple par cette peine de mort. Peut être que certain criminelle seront dissuader par le spectacle des exécution capital.

L'idée que nous pourrons retenir tout au long de ce développement est que la peine de mort n'est pas forcément une punition, un châtement mais plutôt un arrêt un stop aux actes abominable de certains être que nous ne sommes pas en mesure de définir tout comme le oui ou le non de la peine de mort

Maintenant nous allons aborder le non a la peine de mort c'est a dire le réquisitoire.

Nous allons donc mettre en lumière se réquisitoire a l'aide d'arguments religieux, sociaux, moraux, et judiciaire.

La peine de mort n'est pas nécessaire ? Pourquoi ?

Elle n'est pas nécessaire car l'individu ayant commis ses actes répréhensible n'est pas réellement puni par la peine de mort. En le tuant certes nous éliminant une menace qui plane mais les conséquences n'en val pas la chandelle.

Pourquoi la prison ne serait elle pas suffisante a faire changé et ou a punir une personnes ?

La vérité c'est que la prison a perpétuité peut réduire a néant le risques des criminelles dans le monde. L'important ici est que le problème n'est pas la prison en elle même, mais plutôt le manques de discipline dans le monde politiques en ce qui concerne la politiques des crimes et des prisonniers. Par Exemple : Robert Badinter, ministre de la justice le dit clairement dans un article de presse, après avoir cité Hugo, Camus, Gambetta, Clemenceau et Jaures qui eux aussi sont contre la peine de mort. Robert dit: Tous se sont levés. **Tous ont soutenu la cause de l'abolition.** Alors pourquoi le silence a-t-il persisté et pourquoi n'avons-nous pas aboli ?

Nous sommes donc dans un monde ou tout est devenu a l'envers. Nous être humain sommes près, sommes capable a supporter, a prendre sur notre conscience la mort d'un être vivant humain et nous sommes pas capable de nous discipliné et d'aborder les punitions, les châtiments des criminelles. Et ceux qui prétendent que le bourreau seul a sur sa conscience la mort des tués c'est faut car nous sommes tous complice si nous venons pas a l'encontre d'actes telle la peine de mort. C'est une excuse que l'ont utilise pour nous mentir a nous même. En soit la prison n'est pas une punition car elle est seulement et a peine plus sévère que la mort la différence est que le mort ne pourra pas réfléchir alors que le prisonniers lui ne pourra que réfléchir. Des criminelles tue des enfant violent des femmes et disperse les massacre dans le monde. La prison n'est rien pour eux. Quitte a me

répéter : mais dans ce contexte il est important de comprendre que la vie humaine est chère. Nous ne pouvons pas enlever ce que nous n'avons pas donné. Mais en tout cas nous pouvons punir, châtier, et faire regretter l'existence à de telles personnes si cruelle soit elle.

Ensuite il y a le fait que cette même peine de mort, certes elle est radicale. Mort des criminels après avoir été, il ne pourront plus commettre de crimes. mais de l'autre côté de la balance nous avons bien plus qu'une raison et des conséquences qui devraient nous pousser à ne pas vouloir la peine de mort. Tout d'abord les criminels étant été supprimer leurs familles en souffrent tout au long de leurs vies, des fois jusqu'à pousser les familles de ces criminels à devenir à leur tour.

Ensuite nous avons le fait que cette même peine de mort est un poids à porter sur la conscience : et qui pourrait prétendre pouvoir porter la mort de personnes tuées par une quelconque décision tout en restant heureux, est propre intérieurement. Je pense que la réponse est personnelle.

Et enfin cette peine de mort n'a jamais réduit le taux de criminalité ou que se soit. Et même si ces criminels ont diminué combien de personnes ont fait de mauvais choix par l'influence de la peine de mort. Ce n'est pas le fait d'être roi, juge, juré, ou bourreau qui fait que les gens vont s'empêcher de faire de même après avoir vu l'exemple devant eux.

Et Gabrielle Bonnot de Mably est du même avis : le sang des hommes est assez précieux pour devoir l'épargner [...] « si les lois s'arment d'une sévérité nouvelle il faudra donc nous donner aucune borne à notre cruauté » » .

Un élément des plus importants qui devrait nous dissuader définitivement de la peine de mort.

Les victimes innocentes qui ont été condamnées à tort. Est-ce que tous les criminels réunis du monde valent-ils une seule vie d'un innocent. Celui qui est au minimum humain intérieurement ne pourrait répondre par un oui. Et ceci est la preuve que la peine de mort est un acte aussi répréhensible que les crimes en eux-mêmes. Et Cesare Bonesana le dit clairement dans son œuvre s'intitulant « Des délits et des peines de mort » : « son juge quittera son tribunal pour aller goûter en paix les douceurs et les plaisirs de la vie, en s'applaudissant peut-être de l'autorité qu'il vient d'exercer.

EH ! Ne pourrait-on pas s'écrier [...] et on nous peignait l'assassinat comme un crime horrible, et le voila commis sans répugnance et sans passion. »

Quoi de mieux que l'affaire **Dreyfus** que pour illustre cette idée. Jamais nous ne pourront dire que l'état par leurs statue sont maître de la vie humaines. Chacun est maître de sa vie ou pas. Et personnes ne peut le niée. La question est pourquoi nous cachons nous derrière la peine de mort au lieu de trouver de vrai moyen pour éradiquer les criminelles tout en les gardant en vie. Albert camus lui aussi se pose la même question dans son œuvre réflexion sur la guillotines Et bien sur le point de vue de la religion est contre la peine de mort parmi les dix commandement de la bible : et tu ne tuera point.

Après tout ces éléments et exemple quelqu'un de réfléchie ne pourra plus répondre a la peine de mort par un oui ou un non. Car ce n'est pas une notion figée, général, et applicable de la même manière a tout le monde. Cependant la chose sur laquelle tout le monde ne peut être que d'accord est que seul les circonstance, les critères des événements peuvent permettre de trouver la meilleurs solution.

Voilà un article qui montre combien cette question est répandu et que la réponse n'est pas seulement un oui ou un non.

Cet article traite de la façon dont le débat sur la peine de mort est mené en Algérie, et ce à partir des polémiques suscitées par les médias concernant des cas d'enlèvement d'enfants : Notre travail est construit autour de la « panique morale » engendrée par l'ampleur de la couverture médiatique de ces cas d'enlèvement. Il montre comment cela a conduit non seulement à une remise en cause d'une décision prise en 1993 suspendant l'exécution de la peine de la mort, mais à une revendication émanant des ulémas, des associations et des médias appelant à appliquer la peine capitale dans des cas concernant l'enlèvement des enfants. Ce débat a suscité une confrontation d'idées entre d'un côté, les abolitionnistes et les défenseurs des droits de l'homme et de l'autre les partisans de la peine de mort de l'autre .

Voici également des actes qui ont fait avancé les choses même si ce n 'est pas a long termes.

La **Révolution de 1830** a engendré, en 1832, la généralisation des circonstances atténuantes ; **le nombre des condamnations à mort diminue aussitôt de moitié.**

La **Révolution de 1848** entraîna **l'abolition de la peine de mort en matière politique** que la France ne remettra plus en cause jusqu'à la guerre de 1939.

Enfin pour conclure nous ne pouvons clairement pas répondre a la question de la peine de mort par un vote pour ou contre, car il serait désastreux de décider et de faire des théories, de loi ou encore des règles concernant la vie humaines. En tout cas nous avons deux question sur lesquelles se focaliser concernant ce débat l'une en lien avec le plaidoyer et l'autre avec le réquisitoire :

Quand a la première : qui sont il que sont il, sont il humain, animaux, ou d'une autres espèces, ses être qui joue avec la vie humaines a tout va en tuant, en torturant ?

Et ensuite concernant le réquisitoire : comme le dit bien Robert : Tous se sont levés. **Tous ont soutenu la cause de l'abolition.** Alors pourquoi le silence a-t-il persisté et pourquoi n'avons-nous pas aboli ?

Après avoir longuement réfléchi il apparaît que la peine de mort doit rester un sentence exceptionnelle. Malheureusement elle est nécessaires dans certains cas isolés. Cela dit elle doit constituer une exception et non pas la généralités. Afin d'éviter des décision arbitraire ou des erreurs judiciaires elle ne devrait jamais être décider par une seul personnes mais par plusieurs personnes après un examen approfondie.

Ce qu'il ne faut pas oublier est que ce débat est ouvert depuis des décennies et il est toujours ouvert au 21 siècle. Aujourd'hui encore certains état moderne l'applique alors quelles est abolie dans d'autres. Finalement elle dépend du contexte social politiques et culturelles.